

Kapo

FICHE TECHNIQUE

Fumigateur total jusqu'à 170 m³ – 10GR

"Le contenu de cette fiche technique est susceptible d'être modifié par la société BRUNEL CHIMIE DERIVES".

KAPO CHOC. Des solutions radicales extraites des techniques professionnelles de désinsectisation pour résoudre les problèmes d'infestations massives d'insectes.

CARACTÉRISTIQUES

Produit biocide insecticide (PT18). Effet curatif. Action immédiate. • Détruit : rampants (blattes, cafards, puces, punaises...), volants (guêpes, mouches, mites...), larves, acariens. • Principe hydro-réactif : effet radical et longue durée. • Local réutilisable immédiatement. • Ne tache pas. • Sans dépôt.

HI 29 h

MODE D'EMPLOI

Suivre les instructions ci-jointes sur la notice avant emploi.

- 1 Fermer les fenêtres et évacuer le local, y compris les animaux. Retirer ou protéger la vaisselle et les aliments.
- 2 Ouvrir la boîte en plastique. Retirer la capsule de sa pochette en aluminium.
- 3 Placer la boîte vide au centre du local. Y verser de l'eau sans dépasser le pointillé.
- 4 Remettre la capsule dans la boîte, face rouge perforée vers le haut.
- 5 Quitter les lieux en fermant la porte. La diffusion commence après 1 ou 2 mn.
- 6 Laisser agir 4 à 5 heures minimum.
Les locaux ainsi traités peuvent être réoccupés sans attendre, après une simple aération de 15 à 20 minutes.

RECOMMANDATIONS

En cas d'infestation de puces, utiliser l'aérosol Kapo Spécial Puces - Larves à diffusion continue.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : Contient de l'oxyde de calcium et du azodicarbonamide. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Risque de lésions oculaires graves. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Ne pas respirer les fumées. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Éviter le contact avec les yeux. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas vaporiser sur/l'homme et les animaux. Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages; couper l'alimentation des pompes d'aquariums avant la vaporisation. Protéger les animaux à sang froid et plus particulièrement les poissons. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Retirer les plantes vertes des lieux à traiter. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.



Xn - Nocif



N. Dangereux pour l'environnement

COMPOSITION : Cyphénothrine (CAS 39515-40-7) : 72 g/kg.

Date de péremption : voir inscription sur l'emballage.

Type de préparation : boîte fumigène (FD).

N° Vert 0 800 09 2000

DOSAGE POUR UN FUMIGATEUR

parasites :	volume maxi	surface sol ²
insectes rampants	25 à 65 m ³	10 à 25 m ²
larves, acariens	25 à 65 m ³	10 à 25 m ²
insectes volants	90 à 170 m ³	35 à 70 m ²

* Hauteur plafond : 2,50 m

10g



Emb : 35347 h

Code article : 3137

Date : 17 12 2010
FT.01 / Procédure AQ.10

89, rue de Madagascar - F 59800 LILLE - Tél. : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90